



Un questionnaire annuel doit désormais être proposé aux élèves, de la grande section de maternelle jusqu'à la terminale, pour prévenir, détecter et prendre en charge des situations de violence à caractère sexiste ou sexuel. Cette série de questions sera présentée aux élèves à partir du 2 novembre dans les écoles, les collèges et les lycées.

Lire la suite : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A19101>